PZ/HO

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2016-164 /PRES/PM/MESRSI/ MFPTPS/MENEFID portant création d'emplois au Centre national de la Recherche scientifique et technologique.

TION:

VU la Constitution;

VU le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portent nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du gouvernement;

VU la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création d'établissements publics ;

VU la loi n° 025-2010/AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso;

VU le décret n°2002-113/PRES/PM/MESSRS/MEF du 20 mars 2002 portant transformation du Centre national de la Recherche scientifique et technologique en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT);

VU le décret n° 2011-033/PRES/PM/MESS/MRSI/MEF/MS du 7 février 2011 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires, des chercheurs et réglementation des fonctions d'assistant, d'enseignant à temps plein, d'attaché de recherche et d'ingénieur de recherche;

- VU la lettre du CAMES relative aux résultats de la 37^e session des comités consultatifs interafricains (CCI) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES);
- VU le décret n°2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des membres du gouvernement;
- Sur rapport du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 mars 2016;

DECRETE

<u>Article 1</u>: Il est créé au titre de l'année 2015, vingt-six (26) emplois de chercheurs au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) et repartis ainsi qu'il suit :

1) deux (02) emplois de directeurs de recherche dont :

- un (01) emploi de directeur de recherche en microbiologie à l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS);
- un (01) emploi de directeur de recherche en épidémiologie à l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS);

2) huit (08) emplois de maîtres de recherche dont :

- un (01) emploi de maître de recherche en sciences du sol à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en production animale (nutrition et alimentation) à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en élevage à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);

- un (01) emploi de maître de recherche en agroforesterie à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en agroforesterie/écologie à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en génétique-amélioration des plantes à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en agronomie à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en histoire à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);

3) seize (16) emplois de chargés de recherche dont :

- un (01) emploi de chargé de recherche en biochimie, microbiologie à l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de chargé de recherche en agronomie, génétique et amélioration des plantes à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en phytopathologie /bactériologie à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en agroforesterie à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en entomologie à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en gestion des ressources naturelles/système de production à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en agroéconomie à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);

- deux (02) emplois de chargé de recherche en géographie à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en sociologie à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en science de la communication à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en linguistique à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en gestion des systèmes de santé à l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en santé publique option épidémiologie à l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en sciences biologiques : bactériologie, virologie à l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en économie à l'Institut de recherche en sciences des sociétés (INSS).

Article 2: Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 08 avril 2016

Roch Marc Christian KABORF

Le Premier Ministre

Thidoa

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Fonction Publique du Travail et De la Protection Sociale

Pengdwendé Clément SAWADOGO

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Filiga Michel SAWADOGO

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du développement

Hadizatou Rosine COULIBALY SORI

